

17.—FORMULE N

Mentionnée dans la vingt-unième section de cet Acte.

SERMENT DU DÉPUTÉ-OFFICIER-RAP-
 TEUR après la clôture du poll.

Je, soussigné, député-officier-rapporteur
 pour la paroisse de (ou, pour 2
 le township de ou, pour le quartier
 de , ou, pour la partie de la paroisse 4
 de , ou, pour la partie du township
 de) dans le comté (riding, 6
 cité ou ville) de jure
 solennellement (ou, si c'est une des personnes 8
 à qui la loi permet d'affirmer dans les causes
 civiles, affirme solennellement,) qu'au meilleur 10
 de ma connaissance et croyance, le livre de
 poll tenu pour la dite paroisse de 12
 (ou comme ci-dessus, selon la circonstance,)
 sous mes directions, a été ainsi tenu d'une 14
 manière exacte, et contient un état vrai et
 exact des votes pris au poll de la dite 16
 paroisse de (ou comme ci-dessus,
 selon la circonstance,) tels que les dits votes 18
 furent reçus au dit poll.

(Signature) G. H.
 Député-Officier-Rapporteur.

Assermenté (ou affirmé) et signé devant
 moi, à ce jour
 du mois de

(Signature) C. D.
 Juge de Paix.
 ou A. B.
 Officier-Rapporteur.

18.—FORMULE O

*Mentionnées dans la vingt-quatrième section
 de cet Acte.*

Cet acte, fait le jour du mois
 de dans l'année de notre seigneur, 26
 mil-huit-cent , entre A. B.